



RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 6 MAI 2024

La présentation des différents points est transmise en annexe

Décision	Responsable	Suivi
Approbation de l'ordre du jour et du relevé de décision de la réunion précédente		
Approbation	P. Grimbert	Envoi du relevé de décisions aux adhérents
Préparation de la soirée CA SMC – CEO du 14 mai		
Proposition d'organisation et des questions à aborder dans le cadre de la thématique générale proposée : « <i>Rayonner dans le monde à partir de notre territoire, la France, les Charentes.</i> »		
Décision : Validation de l'organisation et de la thématique proposée	T.Métais	<ul style="list-style-type: none"> Finalisation de l'organisation
Proposition de travail sur un plan d'action collectif France		
<p>Contexte : Pour mémoire la reconquête de notre territoire régional, et national par notre catégorie Cognac est l'une des priorités de la mandature SMC validées par l'Assemblée générale.</p> <p>Il est proposé de travailler sur un plan d'action pour répondre à cet objectif, basé sur les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les aspects relevant des maisons et de leurs stratégies individuelles, et ceux pouvant être travaillés collectivement. • Axes de réflexions : <ul style="list-style-type: none"> - Image : Promotion - Commercial (stratégie d'entreprises) - Tourisme : Maisons/collectif • Complémentarité par rapport à ce qui est fait par le BNIC et par l'Office du tourisme • Budgétisation <p>Discussions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposition de travailler en partenariat avec Bordeaux via la Fédération, sur certains aspects • Réaliser un benchmark / recensement de ce qui se fait et le présenter en CA SMC • Importance que les Maisons de cognac se structurent concernant le spiritourisme • Proposition : <ul style="list-style-type: none"> - Commencer par une action sur la ville, les deux Charentes et la région Nouvelle Aquitaine. - Réunir un GT avec des personnes réellement intéressées et motivées par le sujet, qui devront vendre le projet à leur Maison • Démarrer par une action simple, consensuelle et peu coûteuse, afin de commencer à travailler de manière collective sur le sujet. Un succès permettra de démontrer l'intérêt d'entreprendre des projets collectifs de plus grande ampleur. 		

<p>Décision :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail en comité restreint sur un cahier des charges autour d'une action collective simple et locale pour commencer : Stanislas de Foucauld, Eric Le Gall, Alexandre Gabriel, Philippe Jouhaud • Constitution d'un GT sur la base de ce brief 	T. Métais	<ul style="list-style-type: none"> • Réunir le comité restreint • Synthèse de l'existant • Rédaction du cahier des charges • Validation de la proposition et création du GT • Plan d'action
Essence de bois		
<p>Contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Après une dépriorisation de l'expérimentation par le BNIC lors de la précédente mandature, le CA SMC avait pris la décision de reprendre ce sujet pour le compte du SMC. • Constitution d'un GT, 2 réunions ont eu lieu, et il avait été décidé de travailler sur le lien à l'origine et de mener des expérimentations afin d'identifier l'impact des essences de bois sur la typicité du cognac. • Sur la partie historique et protocole : Nécessité d'un accompagnement d'un leader pour suivre le sujet. <p>Discussion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur la partie historique : un travail a déjà effectué, mais il est nécessaire que toutes les Maisons participent, sinon cela induit une forme de découragement des personnes qui travaillent sur le sujet. La stratégie doit parfois dominer la technique, et il est primordial de laisser les PME travailler les aspérités du Cognac et ouvrir des marchés éventuels. • Il sera difficile d'utiliser l'argument d'une éventuelle pénurie de chêne dans la mesure où puisque les autres essences ne sont pas aussi disponibles que le chêne. Cela restera un marché de niche, et l'intérêt principal reste la différenciation. • Il pourrait être envisager d'y travailler dans le cadre d'un DEI mais cela demande une modification temporaire du cahier des charges, donc validation en CP et ODG. Il est donc proposé de reprendre le travail en SMC dans un 1^{er} temps. 		
<p>Décision : Validation de la proposition d'avancer en SMC, sur les pistes envisagées au départ, et faire un point en fin d'année pour pouvoir présenter le sujet de manière construite et avancée.</p>	T. Métais	<ul style="list-style-type: none"> * Réunir le GT * Continuer le travail sur le lien à l'origine * Commencer à travailler sur le protocole
SAF France : actions à mettre en place		
<p>Contexte</p> <ul style="list-style-type: none"> • SAF France : Association ouverte à la discussion avec des actions ciblées sur l'alcoolisation fœtale. Une première rencontre avait eu lieu lors d'une action de la Maison Martell, à la suite de laquelle l'association a recontacté le président du BNIC. Ils souhaitent lancer plusieurs actions en région et avoir le soutien de la filière • Présentation de l'association et des actions lors du CP du mois de juin, et en parallèle il est important que le SMC prenne part à cette sensibilisation. • L'intérêt d'un tel partenariat c'est que nous ne pouvons pas nous voir reprocher de promouvoir l'abstinence dans certains cas. 		
<p>Décision : Une discussion aura lieu en Famille à la suite de la présentation lors du Comité Permanent du 13 juin.</p>	T.Métais	Propositions à faire au CA SMC de juillet.

Calendrier 2eme semestre

	SMC - FAMILLE		BNIC	
SEPTEMBRE	Mercredi 4 septembre	CA SMC – FAMILLE	Jeudi 5 Septembre	Comité Permanent
OCTOBRE	Lundi 7 octobre	CA SMC – FAMILLE	Mercredi 9 octobre	Comité Permanent
			Mardi 15 et Mercredi 16 octobre	Commissions BNIC
NOVEMBRE	Mardi 5 novembre	CA SMC - FAMILLE	Jeudi 7 novembre	Comité Permanent
DECEMBRE	Lundi 2 décembre	CA SMC - FAMILLE	Mercredi 4 décembre	Comité Permanent
	Jeudi 12 décembre	Assemblée Générale SMC	Jeudi 19 décembre	Assemblées Plénière et ODG BNIC
Décision : Validation du calendrier envisagé			T.Métais	Envoi des invitations agenda et organisation pratique (lieux à identifier)

Prochaine Réunion du Conseil du SMC : 12 juin 2024